



SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2010

La séance est ouverte à 18h.32, par M. Laurent GARRIGUES, président du Conseil municipal.

Présents : Madame Monique MEYER, Maire.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.
Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Gloria ROSENBERG, Nathalie GIRARD, Claire-Lise HALDEMANN et Tamara VEDRINE, Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Philippe ISELI, Yves MERMIER et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Excusée : Madame Catherine LUGINBÜHL, conseillère municipal.

M. GARRIGUES souhaite la bienvenue à tous, dans ces nouveaux locaux temporaires de la Mairie.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2010 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 3) Communications de l'Exécutif ;
- 4) Approbation des crédits budgétaires supplémentaires de l'exercice 2009 ;
- 5) 2^{ème} lecture et approbation des comptes de l'exercice 2009 ;
- 6) Election du bureau du Conseil municipal ;
- 7) Propositions de motions et résolutions ;
- 8) Rapports des commissions ;
- 9) Dates des prochaines réunions de commissions ;
- 10) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires de l'exercice 2009 à l'unanimité des membres présents (12).
- Approbation des comptes de l'exercice 2009 à l'unanimité des membres présents (12).

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 avril 2010

Mme ROSENBERG, page 6 : Au sujet de l'attribution des locaux, elle aimerait que soit précisé qu'elle avait répondu qu'en date du 19 janvier dernier, cette attribution avait été évoquée, et qu'il avait été décidé que ce sujet sera discuté en commission, ce qui n'a pas encore été fait.

M. GARDI relève que l'ancienne législature avait cerné les besoins en locaux, sans toutefois définir l'endroit, ni à qui ils seraient attribués.

Mme GIRARD attire l'attention sur le fait qu'il manque les noms des personnes qui se sont abstenues à l'issue du vote pour les nids d'hirondelles (point 5).

Ces remarques étant apportées, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 M. GARRIGUES nous informe du courrier adressé par Mme GIRARD qui fait part de sa démission du poste de conseillère municipale, pour le 31 mai 2010. Il passe la parole à Mme GIRARD.

Mme GIRARD explique que ses occupations professionnelles lui prennent de plus en plus de temps. Elle n'est pas une « superwoman » et n'aime pas faire les choses à moitié. Elle a dû faire un choix et malheureusement doit arrêter sa fonction de conseillère.

Elle a énormément appris durant ces 7 années au service de la commune et tient à remercier tout le monde, y compris les personnes qui ont siégé durant l'ancienne législature.

Elle souhaite tout de bon pour la suite.

Au nom de tous, M. GARRIGUES, prononce quelques mots de remerciements et d'encouragement pour la suite et regrette encore qu'elle démissionne.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Sécurité routière

Pour le surfacage de la route d'Avusy, il s'est révélé que l'encaissement n'est finalement pas nécessaire. Les travaux se feront en 2 étapes, de sorte à laisser le passage du bus.

Routes cantonales : 2 variantes ont été soumises aux intéressés pour la route de Sézegnin. Les choses bougent.

Reste encore la route de Chancy.

4. Personne ne souhaitant une 2^{ème} lecture des comptes, nous passons immédiatement à l'examen des délibérations.

Approbation des crédits budgétaires supplémentaires de l'exercice 2009

M. GARRIGUES lit le projet de délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents (12), que le Conseil municipal

D E C I D E

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2009 suivants, pour un montant de **Fr. 179'766,77.**

05 - Administration générale

05.0.301 Traitement du personnel	Fr. 27'909,05
05.0.303 Assurances sociales, AVS/AI/APG/Chômage	Fr. 5'550,50
05.0.304 Caisse de pension / Prévoyance CAP	Fr. 3'362,20
05.0.305 Assurance maladie et accidents	Fr. 300,80

08 - Immeubles patrimoine administratif		
08.0.311 Achats de mobilier, machines, véhicules	Fr.	11'987,45
08.0.314 Entretien immeubles par des tiers	Fr.	7'400,70
08.0.315 Entretien objets mobiliers par des tiers	Fr.	4'813,40
08.0.316 Loyer parking CCA Athenaz	Fr.	450,--
09 - Autres charges et revenus		
09.0.352 Cotisation ACG	Fr.	215,--
10 - Etat civil		
10.0.352 Participation à l'arrondissement de Bernex	Fr.	329,--
14 - Incendie et secours		
14.0.313 Achats de fournitures et marchandises	Fr.	5'605,95
21 - Ecoles publiques		
21.0.313 Achats de fournitures et marchandises	Fr.	4'951,65
21.0.314 Entretien immeubles par des tiers	Fr.	972,80
21.0.315 Entretien objets mobiliers par des tiers	Fr.	1'664,15
30 - Encouragement à la culture		
30.0.318 Honoraires et prestations	Fr.	8'624,65
33 - Parcs et promenades		
33.0.311 Achats de mobilier, machines, véhicules	Fr.	11'122,05
33.0.318 Honoraires et prestations	Fr.	9'838,45
34 - Sports		
34.0.314.01 Places de jeux	Fr.	3'433,15
35 - Autres loisirs		
35.0.365 Subventions aux colonies de vacances	Fr.	1'680,--
54 - Institutions pour la jeunesse		
54.0.365.03 Subvention « Le Couffin »	Fr.	709,--
58 - Aide sociale		
58.0.352 Participation aux frais du CASS	Fr.	465,--
58.0.366 Allocations sociales diverses	Fr.	150,--
62 - Routes communales		
62.0.312 Eclairage des chaussées	Fr.	1947,40
62.0.313 Achat de fournitures et marchandises	Fr.	2'230,50
74 - Cimetière et columbarium		
74.0.318 Honoraires et prestations	Fr.	551,45
90 - Finances et Impôts		
90.0.346 Compensation financière aux communes françaises	Fr.	11'373,66
90.0.351 Frais de perception des impôts	Fr.	52'128,81

2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

5. 2^{ème} lecture et approbation des comptes de l'exercice 2009

Les conseillers n'ayant pas de questions supplémentaires, M. GARRIGUES passe à lecture de la délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents, (12), que le Conseil municipal

D E C I D E

1. D'approuver le compte rendu financier 2009.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2009 pour un montant de **Fr. 3'827'852,15** aux charges et de **Fr. 4'698'520,41** aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à **Fr. 870'668,26**.
3. D'approuver le compte d'investissement 2009 pour un montant de **Fr. 313'453,60** aux dépenses et de **Fr. 0,--** aux recettes, les investissements nets s'élevant à **Fr. 313'453,60**.
4. D'approuver le financement des investissements nets de **Fr. 313'453,60** par l'autofinancement à raison de **Fr. 1'456'871,26** au moyen de la somme de **Fr. 586'203,--** représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à **Fr. 870'668,26**. L'excédent de financement s'élève à **Fr. 1'143'417,66**.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à **Fr. 870'668,26** représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2009.
6. 6 D'approuver le bilan au 31 décembre 2009, totalisant à l'actif et au passif **Fr. 28'710'755,54**

6. Election du bureau du Conseil municipal

Pour la place de secrétaire, M. GARRIGUES propose M. Pierrot TERRIER, qui accepte cette tâche, sous les applaudissements.

Vient ensuite l'élection du président pour laquelle Mme GIRARD informe que, selon une décision prise aujourd'hui même, le groupe de « Ensemble » ne présente aucun membre pour cette fonction.

« L'Entente » propose alors M. Samuel VILLARS, élu par 8 voix pour et 4 abstentions (Mmes ROSENBERG et VEDRINE et MM. FLECK et ISELI).

M. FLECK explique que son abstention ne vise pas la personne de M. VILLARS, mais est lié au fait du renoncement du groupe « Ensemble ». Il aurait préféré respecter le tournoi prévu.

Pour la fonction de vice-président, et vu la bousculade, M. Didier FLECK veut bien assumer ce rôle.

Membre du bureau : Mme Gloria ROSENBERG.

Ces trois nominations sont accueillies par les applaudissements des conseillers.

7. Propositions de motions et de résolutions

RAS.

8 Rapports des commissions

8.1 Commission travaux

Bâtiments de Sézegrin : La commission s'est tenue en présence de l'architecte et de l'Exécutif, pour la présentation des façades, des aménagements extérieurs et des couverts végétalisés de la salle.

Nous avons pu prendre connaissance des plans, qui nous ont permis de bien visualiser les différents éléments.

Sécurité routière : Avusy – l'eau de surface sera récupérée et ramenée sous conduit au réseau principal.

La commission a demandé la possibilité d'avoir des totems à l'échelle 1:1 pour bien se rendre compte de ce que cela donne.

M. GOY doit se renseigner pour voir ce qu'il est possible de planter comme essence locale pour l'aménagement des portes d'entrée.

Candélabres à l'entrée des villages, idem que pour le reste de la commune. Reste la question d'Athenaz, près du centre communal, où les candélabres ne sont pas pareils. A voir pour le coup d'œil.

8.2 Commission finances

Les comptes 2009 : cf. points 4 et 5 du présent Conseil municipal.

La taxe professionnelle communale : la commission a décidé de tout laisser comme cela existe actuellement et attendre les nouvelles de l'Etat.

Centimes additionnels : ne pas toucher vu les investissements en cours et en regard des nouvelles dispositions, le FEC (à peu près Fr. 70'000,--) en moins et la diminution des impôts.

8.3 Commission sociale

L'idée d'un nouveau projet culturel a germé, et porterait le nom de « 1 saison, 1 art ». Il ferait appel aux écoles d'arts de Suisse Romande.

A cet effet, une lettre est partie aux écoles concernées, pour connaître leur intérêt face à ce projet, et la commission tiendra le Conseil municipal informé dès que quelque chose de plus concret sera parvenu.

Le but n'est pas d'amener des galeries d'arts contemporains, chez nous, mais d'amener quelque chose qui puisse coller avec notre environnement.

9. Dates des prochaines réunions des commissions

- Mardi 11.05.10 à 20h.30 commission environnement foyer
- Mardi 18.05.10 à 20h.00 commission travaux foyer
- Lundi 31.05.10 à 20h.30 commission sociale foyer
- Lundi 31.05.10 à 19h.30 commission économie bureaux de la Mairie au CCA

10. Questions et divers

- 10.1 M. FLECK demande si l'Exécutif a été invité à l'inauguration de la bibliothèque d'Avully, ou s'ils ont eu des contacts préalables ?

Mme MEYER : non, Avully avait déjà une bibliothèque.

M. FLECK trouve malgré tout, dommage qu'il n'y ait pas eu de concertation.

M. GOY dit qu'Avully a peut être assez de monde pour gérer une bibliothèque toute seule.

- 10.2 M. FLECK trouve également dommage qu'il n'y ait finalement pas eu de femme présidente du Conseil municipal pour cette législature.

- 10.3 Mme ROSENBERG remarque que le groupe de travail SCSA Forestal ne transmet jamais de rapport au Conseil municipal.

Mme MEYER dit justement qu'il ne s'agit pas d'une commission du Conseil, mais bien d'un groupe de travail, composé d'intervenants extérieurs et d'un membre de chaque groupe. Le procès-verbal peut être transmis aux groupes et aux agriculteurs, par leur représentant.

Mme le Maire en profite pour préciser qu'à ce jour, aucune décision n'a été prise. Seules des pistes ont été explorées.

- 10.4 Mme ROSENBERG tient encore à remercier tout particulièrement Mme GIRARD pour tout ce qu'elle a fait.
- 10.5 Mme VEDRINE regrette que notre commune n'ait pas réussi à saisir comme il se doit le fait que Genève soit la Capitale du Cirque en 2010, car les manifestations organisées à cet effet explosent à Carouge.

Mme MEYER attire l'attention sur le fait que des contacts ont été pris, mais les organisateurs n'étaient pas intéressés par Avusy qui est loin de tout !!!

M. GARDI précise également que des exigences devaient être remplies, telles qu'une certaine infrastructure, et surtout, pouvoir déboursier un certain prix proche des Fr. 80'000.--, détail qui a refroidi les communes alentours.

- 10.6 M. BONAITI tient également à dire qu'il regrette le départ de Mme GIRARD et demande si leur groupe a déjà quelqu'un pour la remplacer ?

Mme GIRARD : Pour l'instant personne, mais le délai court jusqu'au 7 juin prochain.

- 10.7 C'est au tour de Mme le Maire de prendre la parole pour remercier vivement Mme GIRARD. 7 ans c'est long et cela représente de nombreuses soirées réservées à la population de notre commune.
- 10.8 Mme MEYER demande aux membres de la commission sociale de bien vouloir confirmer leur participation à la sortie des aînés qui aura comme destination cette année, les Franches-Montagnes.

Mme VEDRINE s'excuse d'ores et déjà.

M. GARRIGUES clôt cette séance en faisant un petit bilan sur son année de présidence. Il souhaite autant de plaisir à son successeur qu'il en a eu et aussi plein succès.

Il est 19h.20, et après un apéritif pris dans la « nouvelle » salle du Conseil municipal, nous nous dirigeons chez CASA, pour le traditionnel repas qui suit l'approbation des comptes.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :